

Pour diffusion immédiate
Le 5 février 2007

n° 07-017

Report de la date limite de présentation du rapport sur la révision de la *Loi sur les accidents du travail*

WHITEHORSE – Brad Cathers, ministre responsable de la Commission de la santé et de la sécurité au travail du Yukon, vient d’annoncer que la date limite de présentation du rapport final du comité de révision de la *Loi sur les accidents du travail* a été remise au 30 avril 2007.

« Le comité de révision de la *Loi sur les accidents du travail* a demandé un délai supplémentaire pour la remise de son rapport final », a dit M. Cathers. « Afin d’assurer que le comité termine son travail et publie son rapport, j’ai accédé à cette demande. »

Le comité de révision de la *Loi sur les accidents du travail*, qui a commencé son travail en 2003, a effectué de vastes consultations auprès des intervenants, d’autres parties intéressées et du public. Des rencontres publiques ont été tenues à Whitehorse, à Dawson, à Haines Junction et à Watson Lake. Le comité est actuellement composé de deux membres, soit Mike Travill et Ivan Dechkoff.

« Le gouvernement du Yukon salue le travail réalisé par le comité de révision de la *Loi sur les accidents du travail*. Cependant, nous reconnaissons aussi que les intervenants veulent que le texte de loi soit actualisé et amélioré sans tarder », a précisé M. Cathers. « Dans cet esprit, je tiens à souligner qu’il est essentiel que les recommandations du comité soient déposées au plus tard le 30 avril, car nous ne reporterons pas une nouvelle fois cette échéance. »

- 30 -

Renseignements :
Roxanne Vallevand
Communications
Conseil des ministres
867-633-7949
roxanne.vallevand@gov.yk.ca